

Calendrier

➤ **Secrétariat de l'Union**

Mercredi 12 décembre 2018 à 14h30

➤ **Commission exécutive
de l'Union FO 94**

Lundi 17 décembre 2018 - 14H30

➤ **Réunion des conseillers
prud'hommes FO 94**

mercredi 19 décembre 2018 - 17H

➤ **Formation syndicale**

Inscription ouverte pour 2019 avec le site internet www.fo94.fr dont le calendrier ci-joint est en ligne comme le formulaire d'inscription.

Contacts **Philippe PEYSSON** ou **Nathalie**

➤ **COLLOQUE TRAVAIL
& HANDICAP**

La confédération tiendra son traditionnel colloque travail & handicap à Paris12 bercy, le **mardi 18 décembre 2018**. inscriptions en nombre limité aux camarades exerçant une délégation en matière de handicap tass tci cdca, mdph, etc.. -.

**Bonnes fêtes de
fin d'année**

SITE INTERNET UD FO 94

www.fo94.fr

notre site a été remodelé et rafraichi avec ses rubriques habituelles, communiqués, formation syndicale, documentations, publications, etc.....

FO94, Courrier de l'Union

Décembre 2018

Edité le 3 décembre 2018

UNION DEPARTEMENTALE
FO 94

Commission Paritaire
0320 S 07318

Directeur de la publication
Marc BONNET

Rédaction : le Secrétariat
Imprimé par nos soins (IMP UD FO 94)

**MOUVEMENT DES GILETS JAUNES :
PRIME TRANSPORT ET SALAIRES, FO SAISIT LE
GOUVERNEMENT**

La Confédération générale du travail Force Ouvrière saisit officiellement le Premier ministre pour demander au gouvernement la réunion rapide d'une commission tripartite (confédérations syndicales et organisations patronales) avec le ministère du Travail afin d'examiner les conditions de la mise en œuvre de négociations permettant de **généraliser la prime transport** et conjointement de négocier l'augmentation de l'aide à la mobilité pour les demandeurs d'emploi.

FO considère que les négociations devraient porter sur un cadrage minimum au niveau des branches afin de s'assurer que tous les salariés concernés bénéficieront d'une prime transport et que les entreprises ne se réfugieront pas derrière le risque de distorsion de compétitivité.

FO estime nécessaire de relever le plafond d'exonération qui avait été fixé à 200€ en 2008.

FO demande un moratoire sur les taxes durant le temps des négociations.

Parallèlement, face à la perte du pouvoir d'achat que subit nombre de ménages de salariés depuis la crise de 2008, **FO affirme l'urgence d'une augmentation générale des salaires, retraites et pensions.** Cela passe en particulier par une augmentation du Smic, dont FO estime qu'il devrait être porté à 80% du salaire médian.

Engagée en faveur de la lutte contre le réchauffement et le dérèglement climatiques, FO réaffirme la nécessité de la mise en œuvre d'une transition juste socialement et affirme en ce sens que les salaires ne sont pas ennemis du climat.

La Confédération FO appelle les syndicats avec leurs fédérations à agir pour soutenir ces revendications au niveau des conventions collectives et dans les entreprises



UN MILITANT EXEMPLAIRE NOUS QUITTE : ADIEU MARCEL

Adhérent dès la première heure comme agents des finances et ayant connu la scission de 1947 avec la vieille CGT qui donnait naissance à la CGT-FO, **Marcel VEDRINE** habitait Champigny sur marne dont il aimait tant sa commune : militant et responsable au sein de l'union locale FO, responsable de l'association des anciens combattants mais encore engagé auprès de la gestion de la collectivité territoriale. Il en aura connu des maires de Louis Talamoni, Jean Louis Barger, Dominique Adenot à Christian Fautré.

Né le 12 sept 1922 à Chalons sur Saone (71) il nous quittait le vendredi 23 novembre dernier à l'âge de **96 ans**, après bien des engagements syndicaux ou associatifs, acteur de l'union locale FO dès 1978 comme membre du bureau, puis secrétaire adjoint en 1982 et enfin trésorier en 1988, sans oublier son syndicat fo des finances depuis 1948.

Il anima ses responsabilités au quotidien durant des années avant de passer la main à une nouvelle équipe syndicale. Il faut bien dire que son domicile n'était pas éloigné de la bourse du travail et des locaux mis à disposition le 14 janvier 1972, au 197/199 puis 191 rue de verdun, cadre de notre 1ère union locale fo créé le 3 septembre 1948.

Je l'avais rencontré dans ses fonctions dès mon arrivée dans les années 80 aux côtés de mon prédécesseur à l'Union du Val de Marne, étant en charge des unions locales à l'époque avant de devenir secrétaire général.

Je garde de Marcel l'image d'un militant syndicaliste exemplaire, attaché à ses valeurs familiales, et à son épouse, mais toujours disponible à servir le syndicat FO, des finances jusqu'à sa retraite et au delà avec l'ul fo. Il formait une bonne équipe autour de Joseph REZZOAGLI, Armande GODIER, Jeanne ANGELBY et d'autres camarades au sein de l'union locale de champigny.

Un seul mot : **merci à toi Marcel de ses années consacrées à l'engagement syndical FO.**

Retenu par l'animation d'un stage syndical, les camarades de champigny, s russo, jc chestier, f lemaulf....lui ont rendu un dernier hommage ce jeudi 22 novembre au crématorium de champigny s/m. RIP.

COTISATIONS 2019 : quote part interpro : 3.60€

COMMANDE DE TIMBRES 2019 auprès de Nathalie / imprimé support papier ou logiciel E-FO.FR pour les syndicats ou par mail

RAPPEL : les commandes N+1 sont recevables du moment où la structure syndicale a payé l'année N d'un acompte au mieux de 50%, au cas par cas toute difficulté sera examinée.

contacts : tresorerie.fo94@orange.fr

STAGES SYNDICAUX calendrier 2019

Le calendrier de nos stages 2019 vient d'être fixé par la confédération et le CFMS, selon nos besoins et demandes de syndicats -

Inscriptions ouvertes sur 2019 - imprimé et calendrier disponible sur notre site internet

contacts ppeysson.fo94@orange.fr ou nathalie.fo94@orange.fr

AGENDAS /CALENDRIERS 2019

La Confédération a réalisé les nouveaux **agendas** 2019 sous trois formats:

agenda de poche 90x168 mm : 1.60€uros

agenda médium 165x240 mm : 8 €uros

agenda bureau semainier 210x297 mm : 15 €uros

L'union départementale renouvellera l'impression de **calendriers 2019**

Contacts pour les commandes et résa : nathalie.fo94@orange.fr

URGENCE SOCIALEGilets jaunes : il faut négocier !

Partout en France, métropolitaine et d'outremer (Réunion) , la mobilisation se renforce contre la politique libérale du gouvernement.

Issu d'une contestation des taxes sur le carburant, le mouvement des « gilets jaunes » dénonce progressivement l'ensemble de la politique du gouvernement.

Devant tant de dégradations et violences survenues ces 24 novembre et 1er décembre à Paris et ailleurs, après trois samedis de mobilisations, il est urgent que leur mécontentement soit entendu plutôt que laisser aller à une radicalisation et un pourrissement voulus par ce Gouvernement Macron/Philippe. La violence comme la casse n'ont pas lieu d'être et elles doivent être condamnées fermement.

Cependant comme le demande notre Confédération, pour **l'Union Départementale FO du VAL DE MARNE** il est pressant d'ouvrir une réelle négociation sur l'augmentation générale des salaires avec un réel coup de pouce sur le SMIC soit un renforcement du pouvoir d'achat, de regarder la fiscalité énergétique et la transition environnementale, sans oublier la généralisation de la prime transports.

Après le déni porté à l'égard des "corps intermédiaires" sous sarkozy, hollande et macron, il est pressant de reconnaître les interlocuteurs syndicaux autour d'une table de négociation comme de lancer un grand plan de concertation sur la mobilité et la transition énergétique.

Ce gouvernement garde un mauvais cap d'augmenter les prélèvements sociaux et fiscaux, CSG , taxe sur le pétrole/tva ticpe,.....alors que les dividendes des entreprises au CAC 40 n'ont jamais été aussi forts depuis ces derniers temps, 45.1 milliards versés en 2017 et probablement 46.8 milliards en 2018 estimés par Factset Estimate.

Le PAS- prélèvement à la source- dès janvier 2019, va rogner encore un peu plus les fins de mois difficiles, avec des salaires réduits de l'impôt à la source, et la consommation va s'en trouver affaiblie.

Plus largement la question du coût de la vie pour les salariés, actifs, au chômage, retraités est posée. Elle est aussi celle de la redistribution des richesses produites par le travail et de la fiscalité qui ne remplit plus son office de redistribution ! Depuis des années, les revenus du capital croissent alors que les revenus du travail décroissent. A trop tirer sur la ficelle de la dérèglementation et du libéralisme économique et social , elle casse et le climat social se tend.

Colloque travail & handicap

La confédération avec **Anne BALTAZAR** renouvelle son colloque travail et handicap le **18 décembre** prochain, cela sera l'occasion de rappeler les revendications en matière de handicap, une vingtaine de camarades de l'union du val de marne y participera avec notre référente Françoise LEMAULF.

Pour Force Ouvrière, la situation des personnes handicapées au regard de l'emploi est toujours préoccupante en France.

Même si le taux de chômage des personnes handicapées est stable depuis plusieurs années, il est toujours le double du tout public (19% contre 9%) ! Leur nombre quant à lui continue à augmenter, pour dépasser les 500 000 demandeurs d'emploi handicapés !

Dans le même temps le nombre de personnes handicapées qui travaillent augmente chaque année, elles sont près de 1 million en emploi aujourd'hui, et leur taux d'emploi direct (en ETP) dans les entreprises progresse de 0,1% chaque année (3,5% en 2016).

Dans ce cadre, Force Ouvrière tient à rappeler ses revendications et en premier lieu la consolidation des moyens de la politique d'emploi des personnes handicapées au travers de la sécurisation des fonds Agefiph et la préservation de son modèle paritaire. Ces moyens doivent pouvoir encore mieux répondre aux besoins des personnes handicapées.

Pour Force Ouvrière, des améliorations doivent notamment être apportées à la sécurisation de leurs parcours, que ce soit pour l'accompagnement lors de l'entrée dans la vie professionnelle, la compensation du temps partiel médical ou encore l'accès à la retraite. Nous réclamons toujours le retour de la RQTH comme critère d'accès à la retraite anticipée.

La situation des femmes handicapées mérite quant à elle d'être mieux appréhendée, donc en premier lieu mieux mesurée. FO se félicite de l'introduction d'indicateurs genrés sur ces questions.

Pour FO, les discussions sur la santé au travail, qui pourraient déboucher sur un projet de loi en 2019, doivent intégrer la situation des personnes handicapées et notamment la prévention de la désinsertion professionnelle – ce qui passe par le renforcement de la médecine du travail. FO y attachera la plus grande attention.

S'agissant de la négociation de branche et d'entreprise sur l'emploi des personnes handicapées, FO soutient son renforcement en faveur d'accords de droit commun, avec un contenu opposable, à l'instar de ce qui existe en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs, pour inciter les entreprises à dépasser le taux cible (6% actuellement) de travailleurs handicapés, FO propose, plutôt qu'une incitation fiscale ou pire, la possibilité de « vendre » son dépassement du taux à des entreprises moins vertueuses, l'instauration d'un mécanisme de « retour/crédit de contribution ».



Paris,
le 3 décembre 2018

**Parce que les salaires
ne sont pas les
ennemis du climat
et de l'économie !**

FACE A L'URGENCE SOCIALE, FO APPELLE A AGIR SUR SES REVENDICATIONS !

FO alerte depuis longtemps sur la question du pouvoir d'achat. L'augmentation des salaires, pensions, retraites et minima sociaux était encore en tête des revendications portées par les manifestations syndicales du 9 octobre dernier.

Il y a urgence, il s'agit d'une urgence sociale.

- Les **salaires**, du privé comme du public, ne peuvent être considérés comme ennemi du climat pas plus que de l'économie ;
- FO revendique la généralisation de la **prime transport**, mesure immédiate, simple et concrète à mettre en œuvre ;
- FO revendique un **coup de pouce significatif sur le SMIC**, au-delà de l'augmentation légale, qui favorisera également la relance des négociations de branches partout où les minima se situent en dessous du SMIC ;
- FO revendique que le SMIC soit porté à 80% du salaire médian soit environ 1450 euros nets ;
- FO soutient la revendication de l'augmentation du **point d'indice dans la Fonction publique** ;
- FO réclame un **moratoire sur la hausse des taxes sur le carburant**, y compris sur les hausses de taxes sur les énergies de chauffage le temps des négociations !
- Face à l'urgence climatique, FO en appelle à l'urgence de la mise en œuvre d'une **transition juste** socialement qui prenne en compte le rôle et les besoins du **service public**.

Plus largement la question du coût de la vie pour les **salariés, actifs, au chômage, retraités est posée.**

Elle est aussi celle de la **redistribution des richesses** et de la fiscalité qui ne remplit plus son office de redistribution, tant elle est appuyée sur les taxes (TVA et TICPE) et insuffisamment progressive. C'est la raison de la revendication FO, de longue date, d'une **réforme d'ensemble de la fiscalité.**

FO renouvelle en conséquence sa saisine du gouvernement pour la réunion urgente d'une commission tripartite (confédérations syndicales et organisations patronales) permettant d'examiner les conditions d'**ouvertures rapides de négociations**, à commencer sur la généralisation de la prime transport.

FO apporte son soutien aux syndicats et les appelle à agir pour l'ouverture de négociations sur les salaires dans les branches et les entreprises.